

Image not found or type unknown



Toucher 3 fois le prix du loyer ou pas?

Par **balducio**, le **06/01/2008** à **19:42**

Bonjour, je souhaite louer une maison mais le bailleur me demande d'avoir comme revenu 3 fois le prix du loyer je ne les atteints pas. J'ai entendu dire qu'une nouvelle loi aller etre voter pour qu'ils ne demandent plus qu'une fois le prix du loyer. Est ce que ceci est vrai? Merci d'avance .

Par **Jurigaby**, le **06/01/2008** à **19:50**

Bonjour.rnrnLa loi en question n'a même pas été déposée à ma connaissance.. Alors, faites attention aux annonces d'intentions du gouvernement..